



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 mai 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 mai 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, ainsi qu'aux autres membres du Conseil de sécurité, une note intitulée « Propositions visant à la stabilisation provisoire de la situation à Abyei ».

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Francis Mading **Deng**



**Annexe à la lettre datée du 19 mai 2014 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Soudan du Sud auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Propositions visant à la stabilisation provisoire
de la situation à Abyei**

Je souhaite avant tout remercier les membres du Conseil de sécurité de m'avoir donné l'occasion d'exprimer mes vues sur une question qui, outre qu'elle revêt une importance primordiale pour mon pays, le Soudan du Sud, me tient personnellement à cœur. En effet, comme certains d'entre vous le savent certainement, je suis originaire d'Abyei. J'espère néanmoins que mes propos seront suffisamment objectifs et constructifs pour mériter l'attention et l'appui du Conseil.

Je souhaite également féliciter le Secrétaire général de son rapport, qui contient une analyse très informative de la crise à Abyei ainsi que des propositions constructives quant aux mesures à prendre pour y remédier. Enfin, je tiens à remercier le général de corps d'armée Yohannes Tesfamariam, Chef de mission et commandant de la FISNUA, de l'engagement et de la détermination dont il a fait preuve dans des circonstances pourtant très difficiles. Je lui sais gré d'avoir bien voulu me tenir informé de l'évolution de la situation.

J'entretiens des relations étroites avec les chefs ngok dinka, tant à Djouba qu'à Abyei, notamment avec mon frère Bulabek Deng, devenu chef suprême de la communauté à la suite du meurtre de mon autre frère, Kuol Deng. J'ai rencontré des membres de l'équipe chargée du bilan stratégique avant et après leur visite sur place. En outre, le Ministre des affaires étrangères m'a transmis les recommandations en 10 points en vue du renforcement du mandat de la FISNUA que les chefs locaux d'Abyei ont présentées à l'équipe, recommandations dont le Secrétaire général a dûment tenu compte dans son rapport.

Le rapport du Secrétaire général brosse hélas un tableau fidèle des réalités sur le terrain telles qu'elles m'ont été décrites par les chefs locaux. Au fil des ans, j'ai par ailleurs eu l'occasion de discuter personnellement de la situation à Abyei avec des notables misseriya, des dirigeants soudanais et sud-soudanais et des médiateurs internationaux, notamment l'ancien Président Thabo Mbeki, qui dirige le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

La situation à Abyei me semble être dans une impasse telle qu'il faudra faire preuve de créativité si on veut l'empêcher de se détériorer encore et de provoquer une nouvelle catastrophe dans la région. La priorité absolue est à présent de stabiliser la zone en y instaurant une administration digne de ce nom et en veillant à ce que les personnes déplacées puissent rentrer chez elles, se réinstaller et mener une vie productive en toute sécurité, sans avoir à redouter de violentes attaques de leurs voisins.

À mes yeux, les quatre options proposées par le Secrétaire général présentent des difficultés considérables pour l'Organisation des Nations Unies, et en particulier pour le Conseil de sécurité. Mettre fin au mandat de la FISNUA et retirer les forces éthiopiennes n'est pas une option viable dans la mesure où il en résulterait un vide sécuritaire dangereux pour la région. De fait, c'est avant tout la présence de la

communauté internationale, représentée par la FISNUA, qui garantit la sécurité de la population locale. Les recommandations des chefs locaux reposent sur le postulat que le mandat de la Force sera non seulement prorogé, mais aussi renforcé, pour lui permettre de jouer un rôle accru dans la promotion de la paix, de la sécurité et du développement dans la région.

Ainsi qu'il ressort du rapport du Secrétaire général, les deuxième et troisième options – à savoir maintenir le statu quo et charger l'ONU d'appliquer la proposition du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine – sont également problématiques. Comme chacun le sait en effet, si le Président Salva Kiir a accepté la proposition du Groupe de mise en œuvre, le Président Béchir l'a pour sa part rejetée. Le Soudan du Sud continuera toutefois d'appuyer cette proposition et accueillera favorablement toutes nouvelles négociations tendant à sa mise en œuvre. Quant à la quatrième option, qui consiste à promouvoir le dialogue intercommunautaire par l'intermédiaire du Comité mixte de contrôle d'Abyei et à relancer les pourparlers entre les dirigeants soudanais et sud-soudanais, elle est réalisable mais s'est aussi heurtée à une certaine résistance dans les deux camps.

Je suis donc d'avis qu'il faudrait combiner des éléments des options 2, 3 et 4 pour formuler une nouvelle proposition hybride. Il est essentiel non seulement de maintenir la présence sur place de la FISNUA, mais aussi de renforcer les moyens dont la Force dispose et d'élargir son mandat, tout comme il est urgent de soutenir la proposition du Groupe de mise en œuvre de haut niveau et de faciliter le dialogue intercommunautaire en vue de promouvoir la réconciliation entre les Ngok Dinka et les Misseriya. Appliquées ensemble, ces mesures pourraient permettre de stabiliser la situation à Abyei et de rétablir des relations cordiales et un climat de coopération entre les deux communautés. La proposition tendant à proroger le mandat de la FISNUA de quatre mois ne laisse qu'un intervalle de temps très court pour parvenir à un règlement durable de la question d'Abyei; c'est pourquoi il faut de toute urgence trouver une solution de rechange.

On trouvera ci-après des propositions dont j'ai déjà discuté, au fil des ans, avec les différents acteurs concernés, y compris les dirigeants des deux camps, et que je présente désormais dans l'espoir d'établir un terrain d'entente entre toutes les parties pendant la période de transition, en attendant la conclusion d'un accord sur le statut définitif d'Abyei. Il s'agit essentiellement de faire d'Abyei une zone autonome dont la sécurité serait placée sous la supervision de la communauté internationale agissant en coopération avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais, ce qui lui permettrait de se stabiliser et de développer son économie et de redevenir ce qu'elle a toujours été, c'est-à-dire un trait d'union entre le Soudan et le Soudan du Sud et une plaque tournante du commerce régional du bétail, des céréales et d'autres produits de base.

Ces propositions devraient permettre d'assurer le retour, la réinstallation et la réintégration des Ngok Dinka et le développement économique de leur communauté de manière durable tout en répondant aux besoins des nomades misseriya humr tant dans leur région de résidence habituelle qu'à Abyei, où ils migrent à la saison sèche en quête d'eau et de pâturages. Il convient toutefois de noter qu'outre les Misseriya, Abyei attire aussi des éleveurs dinka et nuer venus de plusieurs États du Soudan du Sud, qui se rendent en territoire ngok pour échapper aux inondations pendant la saison des pluies. C'est donc un véritable carrefour reliant le Soudan et le Soudan du Sud.

Compte tenu de l'insécurité qui règne tant au Soudan qu'au Soudan du Sud, l'impasse dans laquelle les deux pays se trouvent actuellement à propos d'Abyei est particulièrement dangereuse pour la région. La communauté internationale doit donc sans tarder trouver le moyen d'amener les parties à s'entendre sur la question, ce qui nécessite de régler deux problèmes interdépendants : d'une part, la situation des autochtones ngok dinka, qui estiment que la survie même de leur peuple est remise en cause par les invasions continues de tribus venant du nord; d'autre part, celle de leurs voisins misseriya humr, éleveurs nomades, qui craignent qu'un rattachement d'Abyei au Soudan du Sud ne compromette leur accès saisonnier à l'eau et aux pâturages.

Les mesures de transition à prendre dans le cadre de la FISNUA pour résoudre les problèmes susmentionnés peuvent se résumer à ce qui suit :

1. Consolider l'appui à la mise en place d'une administration autonome ngok dinka composée d'institutions représentant les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) et créer une force de police suffisamment entraînée pour assurer le maintien de l'ordre;

2. Aider les Ngok Dinka à rentrer et à se réinstaller chez eux dans la dignité et en toute sécurité, fournir des services sociaux de base, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation, et apporter aux rapatriés et à la population restée sur place l'aide humanitaire dont ils ont besoin;

3. Faciliter la transition entre l'aide humanitaire, le relèvement et le développement socioéconomique durable, notamment en construisant des routes et des logements de meilleure qualité, en améliorant la production agricole, en favorisant l'emploi des jeunes et des ex-combattants et en prenant soin des personnes que la guerre a rendues particulièrement vulnérables, y compris les femmes, les enfants et les personnes âgées;

4. Recenser et satisfaire les besoins essentiels des Misseriya et des autres peuples nomades pendant les saisons durant lesquelles ils migrent en quête d'eau et de pâturages et favoriser la paix, la réconciliation et l'instauration de relations de coopération entre les Ngok Dinka et les Misseriya Humr, conformément au Protocole d'Abyei;

5. Mobiliser un appui régional et international en faveur de ces mesures de transition et de leur mise en œuvre opérationnelle en coopération avec le Soudan du Sud et le Soudan, obtenir l'assistance financière des bailleurs d'aide bilatéraux et multilatéraux, y compris les pays de la troïka (États-Unis, Norvège et Royaume-Uni), l'Union africaine, l'Union européenne et l'ONU, et veiller à ce que les recettes pétrolières devant bénéficier à la population locale servent à financer la prestation de services et l'exécution d'activités de développement dans la région.

Ces mesures doivent être envisagées dans le contexte des conflits interdépendants dont les régions frontalières du Soudan et du Soudan du Sud sont le théâtre. Abyei peut soit se transformer en poudrière, ce qui aggraverait encore les conflits qui déchirent les deux pays, soit servir d'exemple pour le règlement des problèmes de développement et de gouvernance qui sont à l'origine de ces conflits, notamment grâce à l'instauration d'un système de décentralisation et de délégation de pouvoir.

Les propositions exposées ci-avant n'ont pas vocation à remplacer les différents accords concernant Abyei qui ont été négociés sous les auspices de la communauté internationale et dont la mise en œuvre est au point mort. Elles doivent plutôt être considérées comme participant d'une solution provisoire visant à promouvoir la paix, la réconciliation et la coopération entre les différentes parties prenantes et à instaurer des conditions propices à la détermination du statut définitif d'Abyei.
